

Fortes gelées : faire un bilan à la parcelle pour le colza

© 08/03/2018 | Terres Inovia • TERRE-NET MÉDIA

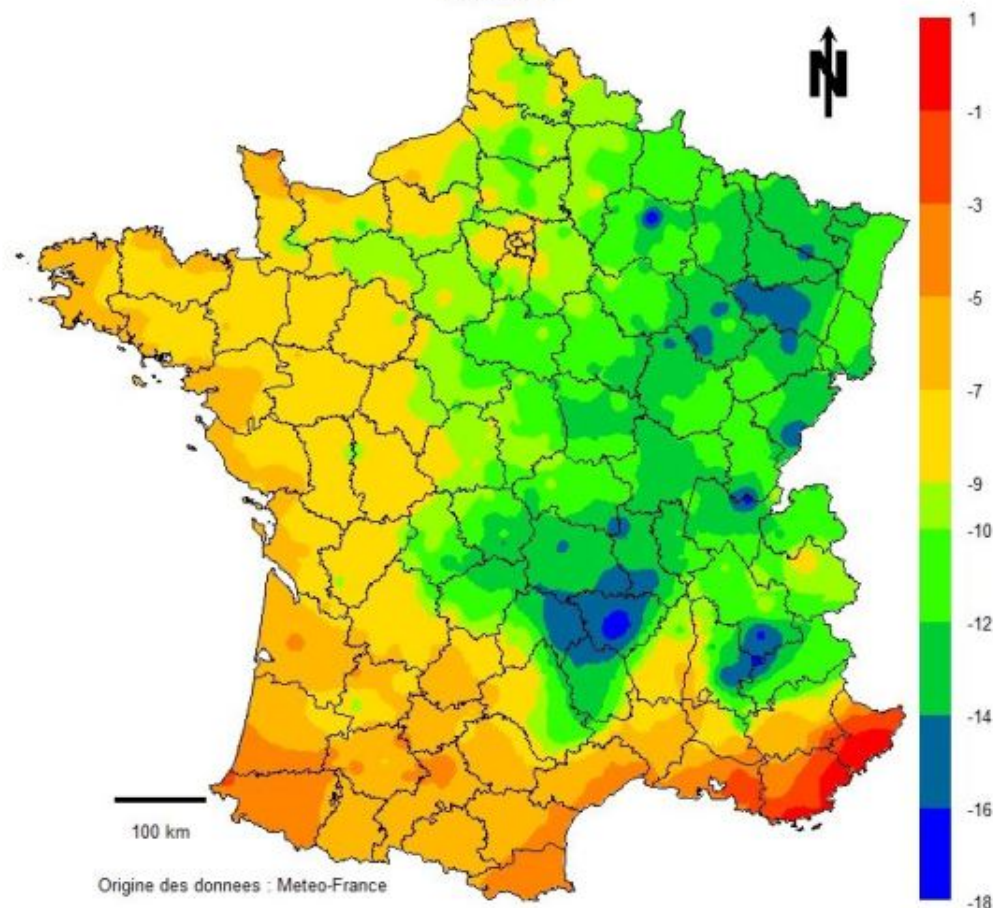
De fortes gelées ont touché plusieurs régions de France la semaine dernière. Bien que le colza soit résistant au froid, certains facteurs peuvent aggraver l'impact de ces conditions climatiques sur la culture. Les équipes de Terres Inovia invitent donc les agriculteurs à réaliser un premier bilan à la parcelle.



Certains facteurs peuvent aggraver l'impact des températures très froides sur les colzas. (©Terres Inovia)

De fortes gelées ont été enregistrées entre lundi et mercredi derniers (26 au 28 février), avec des températures minimales avoisinant les - 12 °C à - 14 °C selon les secteurs. Le vent a accentué l'effet du froid, et les températures mini sous abri ne reflètent pas les températures ressenties, lesquelles peuvent aller jusqu'à - 15 voire localement - 18 °C. Cet **épisode de froid** vient s'ajouter aux conditions froides de mi-février.

Températures minimales enregistrées du 28/02/2018



Températures minimales enregistrées le 28 février 2018 (©Météo France)

Les colzas sont aujourd'hui plus ou moins marqués par ces températures (port retombant, feuilles desséchées plaquées au sol). Compte tenu des stades observés en avance (de C2 à D1/D2), une température inférieure à - 10 °C peut avoir des conséquences importantes sur le **colza**.

Des facteurs aggravants

Un colza, bien implanté et hors accident de type élongation avant hiver, peut résister à des températures de l'ordre de - 15 °C. Le seuil létal se situe autour de - 18 °C environ. Certains facteurs peuvent aggraver l'**impact des températures très froides** sur les colzas :

- **Le stade** : la reprise 2018 sera marquée par une forte hétérogénéité de stades dans les parcelles ! Les plantes ayant déjà engagé l'élongation de la tige (stade D1-D2) sont les plus sensibles et les plus exposées car les feuilles du haut dégagent les boutons.
- **La présence de galeries de larves de grosse altise** ou de **charançon du bourgeon terminal** : ces galeries représentent autant de portes d'entrée du froid dans la plante et les rendent plus vulnérables.
- **L'humidité du sol** : l'humidité du sol accentue l'effet du froid. Dans les situations déjà très touchées par l'hydromorphie dans les semaines passées, l'impact du froid sera d'autant plus marqué que les parcelles ne sont pas totalement ressuyées. De plus, le froid peut accentuer des pertes de pieds dans des parcelles qui ont subi un épisode d'enneigement courant janvier et qui peuvent souffrir d'un système racinaire défaillant.
- **L'exposition des parcelles au vent** et au passage trop rapide de gel/dégel.

Observer les colzas avant de prendre une décision

Il est bien sûr trop tôt pour faire un bilan définitif des dégâts **liés au gel**. Un premier bilan peut être réalisé lorsque la végétation dégèle. La présence ou non d'un **apex gelé** confirmera le diagnostic. Des suivis réguliers de la parcelle jusqu'à la reprise franche du printemps sont également nécessaires car il est toujours difficile d'évaluer l'état de la végétation, en particulier du système racinaire, et il est difficile de prévoir l'évolution du contexte sanitaire (botrytis).

La conduite à tenir en fonction du diagnostic

Plusieurs situations peuvent se présenter :

- **L'apex est indemne**, seules les feuilles sont touchées (dessèchement) : dans ce cas, l'impact est limité.
- **L'apex est gelé** : dans les parcelles les plus avancées (stade D1-D2), il se peut que les premières ramifications secondaires soient également touchées. Si la plante est suffisamment bien enracinée et suffisamment bien alimentée, les capacités de compensation du colza seront suffisantes pour ne pas justifier un retournement. Dans les situations où l'enracinement est limitant et/ou le sol ne permet pas un redémarrage rapide de la plante, un retournement peut être envisageable.

- **Toute la plante est gelée** : dans ce cas, faire un état des lieux du peuplement et de la répartition des pieds manquants dans la parcelle avant d'envisager un retournement (au-dessus de 5 pieds/m² bien répartis, le retournement n'est pas justifié). Dans les parcelles présentant un bon enracinement (gros diamètre de pivot et enracinement profond), un redémarrage de la plante est possible.

Dans tous les cas, jugez de l'état de la parcelle avant de réaliser les deuxièmes apports d'azote.



Dégâts du gel sur colza (©Terres Inovia)

Les critères à prendre en compte pour le retournement

Nous ne le répétons jamais assez mais le retournement d'un colza doit être bien réfléchi. Plusieurs critères doivent rentrer en jeu pour décider d'un retournement :

- **L'état de la culture** : peuplement viable, répartition des pieds, état sanitaire, biomasse. Un peuplement régulier de 5 à 10 pieds /m² minimum est requis pour des colzas en bon état. Si les colzas sont très petits, on visera plutôt un peuplement viable supérieur 15-20 pieds/m².
- **L'état d'enherbement de la parcelle** : une perte de pieds importante va laisser passer la lumière et laisser la place aux adventices. Le risque de re-salissement de la parcelle est plus important et doit être pris en considération.
- **Les herbicides appliqués** : en fonction des herbicides appliqués à l'automne, la palette des cultures de remplacement possible sera plus ou moins importante.
- **La rentabilité économique du colza** laissé en place ou de la culture de remplacement tenant compte des charges déjà investies ou restant à investir et du potentiel de rendement des cultures.

Pour en savoir plus, un article de Terres Inovia sur les [critères de retournement du colza](#)